COMPTE RENDU SOMMAIRE DU COMITE SYNDICAL DU 20 DECEMBRE 2021 - 10H00
A MALEMORT DU COMTAT (SALLE DES FETES)

L'an deux mille vingt et un, le vingt décembre à dix heures, le Comité Syndical régulièrement convoqué en date du 13 décembre 2021, s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Malemort du Comtat, sous la présidence de Madame Jacqueline BOUYAC, Présidente.

Nombre de délégués En exercice : 45 Présents (mini 23) : 28 **Quorum atteint** Nombre de voix En exercice : 117 Présentes : 70 Exprimées par pouvoirs : 27 **Total : 97**

Délégués présents :

1 représentant du Conseil Régional Sud Provence-Alpes-Côte-D'azur (porteurs chacun de 9 voix) : Jacqueline BOUYAC

3 représentants du Conseil Départemental de Vaucluse (porteurs chacun de 9 voix) : Sophie RIGAUT, Myriam SILEM, Christian MOUNIER

3 représentants des EPCI (porteurs chacun de 1 voix) : Corinne FREYCHET (CCVS), Jean-Christophe CAMP (CCVV), Jérôme BOULETIN (Cove)

5 représentants des communes du Conseil de Massif (porteurs chacun de 3 voix) : Francis JOUVE (Aurel), Alain CONSTANT (Bedoin), Roland RUEGG (Brantes), Alain MARCELIN (Malaucène Suppléant), Thierry THIBAUD (Savoillans)

16 représentants des communes (porteurs chacun d'1 voix) : Jean-Pierre BRAQUET (Caromb), Florence BERTRAND (Crestet), Serge SAES (Crillon le Brave), Alexandre ROUX (Entrechaux), Catherine PAFFENHOFF (Faucon), Ghislain ROUX (Malemort du Comtat), Jean-Marc TESTE (Méthamis), Sonia JACOBEE (Modène), Didier CARLE (Pernes les Fontaines), Geneviève ROUVIER (Saint Hippolyte le Graveyron), Agnès AUBERT (Saint Christol d'Albion), Sandrine RAYMOND LUCARINI (Saint Pierre de Vassols), Damienne MARION (Vaison la Romaine), Gilles LAUGIER (Suppléant Velleron), Dominique PLANCHER (Venasque), Frédéric ROUET (Villes sur Auzon)

Délégués excusés ayant donné pouvoir : Georges BOTELLA et Bénédicte MARTIN pouvoir à Jacqueline BOUYAC, Jérôme POITEVIN (Blauvac) pouvoir à Frédéric ROUET (Villes sur Auzon), Serge ANDRIEU (Carpentras) pouvoir à Ghislain ROUX (Malemort du Comtat), Michel JOUVE (Flassan) pouvoir à Thierry THIBAUD (Savoillans), Bruno ROVELLI (Saint Trinit) pouvoir à Agnès AUBERT (Saint Christol d'Albion), Jean-Pierre RANCHON (Sault) pouvoir à Francis JOUVE (Aurel)

Membres associés à voix consultative : Samuel MONTGERMONT (Chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse), Pierre BONNET BRUNA (Chambre des métiers et de l'artisanat de Vaucluse), Thierry REYNAUD (Fédération des Chasseurs de Vaucluse), Jean-François SAMIE (France Nature Environnement), Bernard MONDON (Les Carnets du Ventoux)

Participaient également à la réunion : Ken REYNA (Directeur du PNR Mont-Ventoux), Virginie RASPAIL, Catherine FAYOT, Lise COLLIN, Muriel ROUBAUD, Vincent THOMANN, Nicolas BOURGUE, Anthony ROUX (PNR Mont-Ventoux)

Excusés : Gilles GRILLET (Le Barroux), Philippe ARMENGOL (Velleron)

Absents : Siegfried BIELLE (Aubignan), François ILLE (Le Beaucet), Louis BONNET (Mazan), Alain GABERT (Monieux), Thibault DEMOULIN (Mormoiron), Danielle GATIGNOL (Puyméras), Gilles VEVE (Saint Didier), Eric MASSOT (Saint Léger du Ventoux), Georgia LAMBERTIN (Chambre d'agriculture de Vaucluse).

Secrétaire de séance : Frédéric ROUET (Villes sur Auzon) est nommé secrétaire de séance.

1. Procès-Verbal du Comité Syndical du 21 septembre 2021

Le procès-verbal du Comité Syndical du 21 septembre 2021 est adopté à l'unanimité des membres présents soit :
Membres en exercice : 45 - Présents : 28 - Pouvoirs : 7 - Votants : 35
Suffrages exprimés : Pour : 97 - Abstention : 0 - Contre : 0

2. Compte rendu des délibérations du Bureau Syndical

Le Comité syndical prend acte des délibérations du Bureau syndical. Le compte rendu est adopté à l'unanimité des membres présents soit :
Membres en exercice : 45 - Présents : 28 - Pouvoirs : 7 - Votants : 35
Suffrages exprimés : Pour : 97 - Abstention : 0 - Contre : 0

3. Compte rendu des délégations de fonction

Le Comité syndical prend acte des délégations de fonctions de la Présidente aux vice-présidents et aux membres du bureau.
Le compte rendu est adopté à l'unanimité des membres présents soit :
Membres en exercice : 45 - Présents : 28 - Pouvoirs : 7 - Votants : 35
Suffrages exprimés : Pour : 97 - Abstention : 0 - Contre : 0

4. Compte rendu des décisions du Président

Le Comité syndical prend acte des décisions du Président. Le compte rendu est adopté à l'unanimité des membres présents soit :
Membres en exercice : 45 - Présents : 28 - Pouvoirs : 7 - Votants : 35
Suffrages exprimés : Pour : 97 - Abstention : 0 - Contre : 0

5. Actualisation du tableau des effectifs – suppression d'emploi

Le rapport portant suppression d'un emploi à temps complet d'adjoint administratif principal de 2ème classe et modifiant le tableau des effectifs à compter du 01 janvier 2022 est adopté à l'unanimité des membres présents soit :
Membres en exercice : 45 - Présents : 28 - Pouvoirs : 7 - Votants : 35
Suffrages exprimés : Pour : 97 - Abstention : 0 - Contre : 0

6. Mise à jour du protocole du temps de travail et CET

Le rapport adoptant les modalités ainsi proposées dans le protocole d'accord sur l'organisation du temps de travail et le compte épargne-temps mis à jour à compter du 1er janvier 2022, est adopté à l'unanimité des membres présents soit :
Membres en exercice : 45 - Présents : 28 - Pouvoirs : 7 - Votants : 35
Suffrages exprimés : Pour : 97 - Abstention : 0 - Contre : 0

7. Journée de solidarité

Le rapport fixant la journée de solidarité au Lundi de Pentecôte à compter du 1er janvier 2022 et sera applicable à l'ensemble des agents du Parc naturel régional du Mont-Ventoux, est adopté à l'unanimité des membres présents soit :
Membres en exercice : 45 - Présents : 28 - Pouvoirs : 7 - Votants : 35
Suffrages exprimés : Pour : 97 - Abstention : 0 - Contre : 0

8. Convention avec les communes hors PNR – Etude Restauration des Terrains Incendiés

Le rapport autorisant l'intervention du Parc en dehors de son périmètre pour mener à bien cette démarche RTI et autorisant la signature et la mise en place d'une convention de partenariat entre le Parc et les communes sinistrées situées en dehors du périmètre du Parc, à savoir Beaumes-de-Venise, Lafare et La Roque Alric, est adopté à l'unanimité des membres présents soit :

Membres en exercice : 45 - Présents : 28 - Pouvoirs : 7 - Votants : 35

Suffrages exprimés : Pour : 97 - Abstention : 0 - Contre : 0

<u>Question diverse :</u>

Motion de soutien à une filière responsable des plantes à parfum, aromatiques et médicinales et en particulier à la lavande

Le rapport de motion de soutien à une filière responsable des plantes à parfum, aromatiques et médicinales et en particulier à la lavande, est adopté à l'unanimité des membres présents soit :

Membres en exercice : 45 - Présents : 28 - Pouvoirs : 7 - Votants : 35

Suffrages exprimés : Pour : 97 - Abstention : 0 - Contre : 0

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h15.

Affiché au Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Mont-Ventoux le

La Présidente
Du Parc naturel régional du Mont-Ventoux
Conseillère Régionale
Jacqueline BOUYAC

Jacqu

Parc Naturel Régional * Mont - Ventoux *